

Secrétariat général

Désignation

RAPPORT AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Séance du 4 juillet 2019

OBJET : ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DES SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES D'INTÉRÊT COLLECTIF (SCIC) – DÉSIGNATIONS DE REPRÉSENTANTS DU DÉPARTEMENT.

Mesdames, Messieurs,

Récemment, depuis nos décisions des 20 décembre 2018 et 13 juin 2019, le Département est entré au capital des cinq Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif (SCIC) suivantes : Le Relais Restauration, Le Paysan urbain, Bio Île-de-France, NOVAEDIA et APIJ BAT.

Cette participation au capital implique, en tant qu'associé, de prendre part à la gouvernance de ces sociétés et de désigner nos représentants appelés à siéger dans chacune des assemblées générales desdites SCIC.

Je vous invite par conséquent à choisir un titulaire et un suppléant pour chacune d'elles.

Le président du conseil départemental,

Stéphane Troussel



Délibération n° du 4 juillet 2019

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DES SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES D'INTÉRÊT COLLECTIF (SCIC) – DÉSIGNATIONS DE REPRÉSENTANTS DU DÉPARTEMENT.

Le conseil départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°2001-624 du 17 juillet 2001 permettant aux collectivités territoriales de devenir associées d'une société coopérative d'intérêt collectif,

Vu la loi n°2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire autorisant les collectivités territoriales, leurs groupements et les établissements publics territoriaux à détenir ensemble jusqu'à 50 % du capital d'une SCIC,

Vu sa délibération n° 2018-XII-72 du 20 décembre 2018 relative à la participation du Département au capital des SCIC Le Relais Restauration, Le Paysan urbain et Bio Île-de-France,

Vu sa délibération n° 2019-VI-22 du 13 juin 2019 relative à la participation du Département au capital des SCIC NOVAEDIA et APIJ BAT,

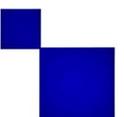
Vu les statuts desdites SCIC,

Vu le rapport de son président,

après en avoir délibéré,

- DÉSIGNE M....., titulaire, et M....., suppléant, pour représenter le Département à l'assemblée générale de la SCIC Le Relais Restauration ;

- DÉSIGNE M....., titulaire, et M....., suppléant, pour représenter le Département à l'assemblée générale de la SCIC Le Paysan urbain ;



- DÉSIGNE M....., titulaire, et M....., suppléant, pour représenter le Département à l'assemblée générale de la SCIC Bio Île-de-France ;

- DÉSIGNE M....., titulaire, et M....., suppléant, pour représenter le Département à l'assemblée générale de la SCIC NOVAEDIA ;

- DÉSIGNE M....., titulaire, et M....., suppléant, pour représenter le Département à l'assemblée générale de la SCIC APIJ BAT ;

- AUTORISE les représentants du Département aux assemblées générales des SCIC à se porter candidat au conseil d'administration desdites SCIC.

Pour le président du conseil départemental
et par délégation,

Adopté à l'unanimité :	Adopté à la majorité :	Voix contre :	Abstentions :
Date d'affichage du présent acte, le		Date de notification du présent acte, le	Certifie que le présent acte est devenu exécutoire le

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.